



## *Les saisonnières de BOUHET*

### **Le mot du Maire**

Déjà l'automne, la rentrée est loin et pourtant j'ai l'impression que c'était hier. Plus le temps avance, plus il passe vite. Est-ce une impression ou l'ensemble des sollicitations qui sont toujours plus nombreuses ?

**La taxe d'habitation** devrait être supprimée pour un certain nombre de ménages. Si sa mise en application donnera une bouffée d'oxygène aux plus démunis, elle représentera pour notre commune un manque à gagner significatif. C'est bien sûr une inquiétude que je partage avec les autres élus mais je fais confiance à nos dirigeants pour compenser cette enveloppe. Si tel n'était pas le cas, je suppose que les maires réagiraient en conséquence.

#### **Les travaux d'accessibilité prévus dans notre agenda avancent :**

- **Les travaux de la nouvelle mairie** devraient être terminés courant décembre, dans les délais prévus. Ce dossier a été inscrit dans le contrat de ruralité signé par le Sous-Préfet de Rochefort, M. Jean-Paul NORMAND et M. Jean GORIOUX, Président de la CDC le 18 juillet dernier au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud et la commune a obtenu, dans ce cadre, la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : 108 245 € et le Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) : 27 093 €.

Ajoutés aux subventions obtenues du département (98 506 €) et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) : 16 888 €, la commune sera subventionnée à hauteur de 65 % du montant des travaux HT.

- **L'accès au cimetière** a été facilité et l'association d'insertion de Surgères intervient sur les murs intérieurs de l'ancien cimetière. L'ensemble des gouttières a été déposé car elles n'avaient aucune raison d'exister sauf à générer des nuisances sur les tombes voisines.

**D'autres travaux d'accessibilité seront programmés dans les prochaines années.**

**Le contrat de ruralité** est prévu sur 3 ans et concerne l'accès aux services et aux soins, la revitalisation des bourgs-centres, l'attractivité du territoire, les mobilités, la transition écologique et la cohésion sociale. Un autre dossier de la commune est inscrit dans ce programme pour 2018, c'est celui de l'aménagement de la place.

En plus du travail de nos ouvriers communaux, **le nettoyage des fossés** et terrains a été réalisé par AUNISGD dans le courant de l'été et les travaux de voirie viennent de se terminer. Nous pouvons donc envisager l'hiver de façon sereine.

Géraldine, notre secrétaire de mairie, reçue récemment au concours de rédacteur, a pris son envol pour une autre collectivité. Aujourd'hui, nous sommes ravis d'accueillir dans notre commune, **Florence**. Son recrutement a été réalisé en liaison avec le centre de gestion. Je lui souhaite la bienvenue parmi nous et beaucoup de courage pour reprendre les dossiers.

Comme à chaque fois, j'attire l'attention sur la propreté des espaces publics. Se promener avec plaisir dans la commune dépend beaucoup de la propreté de ces lieux. Si les poubelles collectives de verre et papier sont pleines, contactez la mairie mais ne laissez pas vos ordures au pied des containers. Cela implique un travail supplémentaire pour les ouvriers communaux qui doivent les ramasser et perdent un temps précieux pour l'entretien des autres endroits. Les déjections canines doivent être ramassées par leur propriétaire et non laissées sur les trottoirs.

Les élus œuvrent à l'intérêt général de notre commune. Leurs décisions ne font pas toujours l'unanimité mais ils sont ouverts à la discussion. Merci de leur investissement.

### **Informations diverses**

*Le Maire,*

*Annie SOIVE.*

#### **Animaux domestiques**

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, places, parcs et jardins. Les propriétaires d'animaux domestiques doivent prendre toutes dispositions pour qu'aucune déjection ne demeure sur le domaine public.

Les chiens ne peuvent circuler en zone urbaine que tenus en laisse. Les chiens de toutes tailles, réputés mordeurs ou agressifs, doivent être muselés même lorsqu'ils sont tenus en laisse.

Les propriétaires des chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence.



## Recensement de la population

Le recensement de la population en 2018. Celui-ci aura lieu **du 18 janvier au 18 février**. Le maire assurera le rôle de coordonnateur. 2 agents recenseurs travailleront à domicile et 2 agents de travail de recensement auprès des foyers.

## Démarches administratives

Les modalités de délivrance des titres ont évolué en 2017 conformément au « Plan Préfecture Nouvelle Génération ». **Ainsi, depuis le 2 novembre, les usagers doivent donc effectuer leur demande de certificat d'immatriculation et de permis de conduire sur le site : <https://ants.gouv.fr>.**

Si vous rencontrez des difficultés, un service de proximité s'est ouvert à Ciré d'Aunis - 30 Grande Rue. Vous pouvez les contacter au 05-16-85-45-41 ou par voie postale.

### Centre des restos du cœur de Luche

Rue de la Liberté - 17170 St Jean de Liversay  
Tél. 05 46 68 79 68 - Courriel [restos.luche@orange.fr](mailto:restos.luche@orange.fr)

La campagne d'été s'est terminée le 2/11/2017  
**La campagne d'hiver commencera le 23/11/2017**

**Les nouvelles inscriptions ont débuté le 23/11/2017**

Contactez-nous et soyez les bienvenus.



### CIAS

Nous rappelons aux personnes en difficulté qu'elles peuvent s'adresser au CIAS de la CDC Aunis Sud (3 avenue du Général de Gaulle à Surgères) sur rendez-vous au 05-46-52-89-01. Le CIAS est le seul habilité à monter des dossiers d'aide (alimentaire ou autre).

## Sécurité routière

Depuis mars 2017, le port d'un casque à vélo est devenu obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. Cette mesure fait suite à un décret publié au Journal Officiel du 22 décembre 2016.



## Accueil personnalisé sur rendez-vous

Depuis le 2 octobre, un nouveau service d'accueil personnalisé est mis en place dans les centres des finances publiques de la Charente Maritime : La Rochelle, Rochefort, Marennes, St Jean d'Angély, Saintes, Royan et Jonzac.

### Un accueil sur rendez-vous

Pour éviter les files d'attente, il suffit de se rendre sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), rubrique "Contact" de la page d'accueil et de se laisser guider.

### Un accueil personnalisé

Les usagers, préalablement informés des documents qu'ils doivent apporter, sont reçus, à l'heure choisie, par un agent ayant pris connaissance de leur dossier.

**Pratique :** le rendez-vous peut être pris sans se déplacer, directement sur internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ou depuis les postes en libre-service mis à disposition dans les accueils des centres des finances publiques

### Un site simple, rapide et fiable : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Aujourd'hui, la grande majorité des démarches ne nécessitent pas de se déplacer et de prendre rendez-vous. Elles peuvent être réalisées 24h/24 sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)



## 3<sup>ème</sup> Régiment du Service Militaire Volontaire de La Rochelle

Ouvert à La Rochelle depuis le 13 janvier 2016, le 3<sup>o</sup> Régiment du service militaire volontaire de La Rochelle prépare des jeunes hommes et femmes, âgés de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés, à entrer dans la vie active.

Pendant six mois et jusqu'à un an, à travers une formation comportementale basée sur la militarité (vie en collectivité, respect de la hiérarchie et des règles, goût de l'effort et sens du bien commun), une formation complémentaire (permis de conduire, sécurité et secourisme au travail, remise à niveau scolaire, formation citoyenne) et une formation professionnelle, ils sont préparés à rejoindre le monde de l'emploi. Ils sortent armés pour entreprendre leurs premiers pas au sein d'une entreprise.

Ce dispositif offre aux employeurs la garantie d'accueillir des jeunes motivés possédant un savoir être et un savoir-faire, véritables atouts pour leur intégration dans le monde de l'entreprise.

**Incorporations prévues en 2018 à la caserne Beauregard :**

- 50 volontaires début janvier

- 150 août –septembre-octobre

### Nos 16 filières professionnelles :

- Agent de prévention et de sécurité
- Opérateur service rapide
- Assistant de vie aux familles / PMR
- Ouvrier du paysage
- Couvreur-Zingueur
- Stratifieur MPC
- Menuisier d'agencement nautique\*
- Pizzaiolo
- Serveur en restauration
- Agent polyvalent de restauration
- Agent magasinier
- Agent d'entretien du bâtiment
- Carreleur
- Maçon
- Ajusteur monteur structure aéronaves
- SPA Bien être \*

\* Filières en cours de création

**Pour les VT : Filière management**

### Parcours générique au sein du SMV



**Progressivité, adaptation, valeur de l'exemple**

Contact cellule recrutement : [recrutement.smvlarochelle@gmail.com](mailto:recrutement.smvlarochelle@gmail.com) / 05 16 49 34 95

<https://m.facebook.com/Prefet17>

[www.defense.gouv.fr/smv](http://www.defense.gouv.fr/smv)



## La maison de l'emploi de la CDC Aunis sud à Surgères

Dans le cadre de sa compétence Action Sociale, la Communauté de Communes Aunis Sud a mis en place une structure d'accueil du public dédiée à l'Emploi, la Formation et l'Insertion. Présente à Surgères depuis 2000, la Maison de l'Emploi a pour objectif d'offrir un service de proximité personnalisé et de mutualiser la documentation et l'information pour chaque usager.



Ma Communauté de Communes

Les agents de la Maison de l'Emploi vous proposent un conseil personnalisé selon votre profil : demandeur d'emploi, salarié, jeune, employeur ou entrepreneur. Depuis décembre 2015, la Maison de l'Emploi est inscrite comme partenaire au dispositif ERO (Espace Régional d'Orientation). Un conseiller en évolution professionnelle est donc présent à la Maison de l'Emploi pour renseigner ou orienter toute personne sur le changement de travail, les formations, la création ou reprise d'entreprise, ...

### Horaires et contact :

**La Maison de l'Emploi est ouverte du lundi au vendredi :**

**Lundi :** 10 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30 / **Mardi :** 9 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

**Mercredi :** 9 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30 / **Judi :** 13 h 30 à 17 h 30

**Vendredi :** 9 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30 /

**Adresse :** Square du Château - 17700 Surgères

**Tél :** 05 46 07 51 66

**Courriel :** [maisondelemploi@aunis-sud.fr](mailto:maisondelemploi@aunis-sud.fr)



## **Les associations vous informent**

### Gymnastique volontaire

La gymnastique volontaire a fait sa rentrée mi-septembre.

Si vous souhaitez améliorer vos conditions de bien-être et de santé venez nous fêter de Bouhet :

- les mardis de 14 h à 15 h
- les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30

2 séances d'essai sont offertes.



La cotisation annuelle est de 85 € pour les deux cours (assurance et licence FFEPGV comprises). L'association accepte les chèques ANCV (vacances et /ou sport). Un certificat médical est obligatoire.

### Renseignements :

**Trésorière :** Michèle JARDINO **tél :** 05 46 67 65 02 **courriel :** [jardino.michele@free.fr](mailto:jardino.michele@free.fr)

**Secrétaire :** Marilyne GAUNT **tél :** 05 46 44 15 90 **courriel :** [marilynegaunt@hotmail.fr](mailto:marilynegaunt@hotmail.fr)

OBJ

JARDINO

Michèle

## Quelques nouvelles de votre bibliothèque...

Dans le cadre scolaire, nous reconduisons cette année, l'accueil de



### **Projet ADOS :**

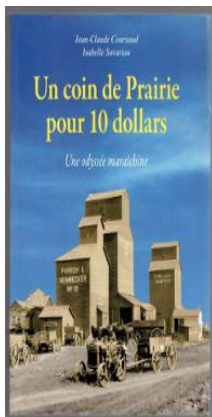
- Nous avons peu d'inscriptions pour l'animation BD en direction des ADOS. Nous proposons, pour la fin de l'année, deux séances, gratuites, avec Monsieur Olivier Jolivet, dessinateur de BD. Si le nombre de participants n'est pas suffisant, nous devons réduire voire même annuler cette animation. Si vous êtes intéressés, prenez contact rapidement, soit directement à la bibliothèque aux horaires d'ouverture, soit par mail.

- **Du 21 octobre au 16 décembre, une exposition** prêtée par la médiathèque départementale sera en place à la bibliothèque : « Grosse bêtise, mode d'emploi » permet d'expliquer les techniques de la bande dessinée à travers des jeux interactifs accessible aux plus jeunes.

- Nous souhaitons terminer ce projet par **une visite au mois de janvier au salon de la BD à Angoulême.**

**Le**  
**Cl**  
**siè**  
**en**

**30**, salle des associations, nous recevrons pour **une conférence**, Monsieur Jean-d'« Un coin de prairie pour dix dollars » : l'odyssée maraîchine, à la fin du XIXe siècle avec Eugène Mainard, de Maillé et Théodore Gelot de Maillezais, émigrés d'abord au Canada.



Le **prix des lecteurs** va être reconduit **de novembre à mai** : cinq livres en compétition que vous pourrez découvrir à la bibliothèque.

### **Projet pour 2018 :**

En partenariat avec la Mairie, nous projetons de monter **une exposition sur les soldats de Bouhet** qui ont participé à la guerre de 1914/1918.

Les dates de la manifestation sont prévues **du 1er au 11 novembre 2018.**

Nous avons déjà un certain nombre de documents qui nous ont été prêtés mais, si vous possédez des écrits, photos ou objets concernant cette période et ces hommes et que vous souhaitez nous les confier, merci d'appeler Françoise Rideau au 05 46 66 41 23 ou de nous en faire part lors des permanences.

**Depuis la rentrée, les horaires d'ouverture de la bibliothèque ont changé :  
mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h 30**

**Courant du mois d'octobre**, nous allons acquérir de nouveaux ouvrages, n'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque pour les emprunter.

Le bibliobus renouvellera ses prêts **le 17 novembre**. Vous trouverez la liste de ces ouvrages et toutes les informations sur la vie de votre bibliothèque sur le blog : A livre ouvert-blog-post.

Si vous avez des questions, des suggestions, vous pouvez également nous adresser un courriel à **[biblio.bouhet@laposte.net](mailto:biblio.bouhet@laposte.net)**.

**Françoise RIDEAU.**

*Au nom de tous les bénévoles,*

## Une rentrée pleine de projets !

En ce début septembre, les 81 élèves de l'école de Bouhet ont fait leur rentrée à Chambon ou Virson, ils sont tous scolarisés de la Grande section aux classes, les Grande Section-CP qui sont avec Mesdames BORDA et GARAUD, les CE1 avec M. SOULAS et Mme LATAPY, Directrice de l'école et Mme ARD qui fait la classe lorsqu'elle est absente.

Cette année de nombreux projets vont être proposés aux élèves. Cette semaine du goût, les élèves ont préparé entrées et desserts pour les fêtes de Noël. Les plus grands ont même profité d'un « english break ». Avant les fêtes de fin d'année, les élèves feront leur marché de Noël, le vendredi 15 décembre à la salle des fêtes de Bouhet, avec comme l'année dernière, buvette, ventes d'objets et chants, un moment convivial pour petits et grands.

Enfin, 2018 sera aussi riche en projets, notamment un projet autour du jardin en collaboration avec l'équipe des TAP, et il se pourrait que les élèves de l'école prennent le bateau mais chut c'est une surprise !

*Annelise*

**DEMOUSSY**




## Centre de Première Intervention Bouhet - Anais



Les différents types de pompiers se relaient pour assurer un bon fonctionnement du service (incendie, secours à personnes, etc.).

Les pompiers partent en retraite courant 2018.

**Il devient impératif pour l'effectif restant de recruter de nouveaux sapeurs pompiers volontaires afin de pérenniser le CPI Anais Bouhet.**

**NOUVELLES DE**  **ART**  
Si vous ou quelqu'un de votre entourage est intéressé, contactez le Chef de centre, Sergent chef B.

03 17 15 03 17 15, M. MARIAT Gérard 06 32 43 00 00  
L'Association M. Rigol'ART Nat vous propose, avec sa traditionnelle

**EXPOSITION PEINTURE**  
Le samedi 25 novembre de 14 h à 17 h  
1°Cl, CHAUVEAU Bascal Le dimanche 26 novembre de 10 h à 17 h



De la peinture, bien sûr (huile, acrylique, aquarelle, pastel...) mais aussi sculpture, poterie et céramique, photos... enchanteront vos regards.

Une vente de sets de table (inédits et renouvelés) vous permettra de participer à un tirage richement doté, principalement, d'œuvres et de

**ABCD propose les activités suivantes pour l'année 2017/2018**

**Maintien de la section Modern Jazz enfant et adulte**

**Les cours ont repris le 8 septembre à 18 h pour les enfants et 19 h 15 pour les adultes**

Il ne reste que quelques places

**Tarif : 5 € de cotisation et d'assurance, 120 € cours enfant et 140 € cours adulte**

**Responsable de la section : Aurélie MAULARD**

**Tél : 05 46 01 86 36**

Courriel : [associationabcd@orange.fr](mailto:associationabcd@orange.fr)

**Création d'une section Yoga**

**Les cours ont démarré le mardi 12 septembre 2017, de 18 h à 19 h et de 19 h 15 à 20 h 15**

Il ne reste que quelques places

**Tarif : 165 € + 5 € de cotisation et d'assurance**

**Responsable de la section : Marc JARDINO**

**Tel : 05 46 67 65 02**

Courriel : [abcd.bouhet@free.fr](mailto:abcd.bouhet@free.fr)

**Maintien de la section Atelier Enfants**

Cette année l'atelier aura pour objet la réalisation d'un Kamishibaï (\*1)

L'illustration graphique mais aussi orale d'une histoire écrite par Hervé LAMOUREUX. Elle sera réalisée par les enfants participants. L'objectif étant de réaliser un spectacle à la fin juin 2018.

Le développement de l'expression graphique, de l'expression orale, de l'esprit d'équipe et de la communication avec un public sont les moteurs de cette activité.

**Tarif : 5 € de cotisation et d'assurance + petite participation pour les matériaux si nécessaire**

**Le jour : samedi matin de 10 h à 12 h 30, nombre d'enfants limité à 10** avec accompagnement des parents si nécessaire

Il ne reste que 5 places

**Responsable de la section : Marc JARDINO**

**Tel 05 46 67 65 02**

**Animation Miss Bouhet**

Suite au nombre limité de candidates cette animation est reportée (courant 2018)

Les inscriptions restent ouvertes, 6 sont inscrites, il nous manque 2 à 4 jeunes filles.

**Responsable de l'animation : Magali VINCENT**

**Tel : 06 74 97 31 83**

**Animation cours et soirée Latino**

Journée de cours de danses Tahitienne, Africaine, de Kizomba, Rock et Bachata avec des professeurs qualifiés

**Samedi 4 novembre 2017** dans notre salle des fêtes avec restauration et buvette

Stage de danse d'une heure à 5 €, Soirée à 5 €, Full pass 5cours + soirée à 25 €

Merci de vous faire connaître si intéressé ou pour réserver

La réservation est ouverte depuis le 25/09/17 (20 places sont déjà réservées il nous reste 80 places)

**Responsable de l'animation : Vanessa CHALUMEAU**

**Tel : 06 67 96 90 07**

**Cours de sophrologie**

Nous souhaiterions mettre en place un cours de sophrologie pour enfants et adultes

Les personnes intéressées, faites vous connaître auprès de Nathalie

Le cours sera créé si le nombre de participants est compris entre 12 à 15 personnes

**Responsable de l'animation : Nathalie DE ISLA**

**Tel : 07 87 03 98 92**

Contacts courriels : [associationabcd@orange.fr](mailto:associationabcd@orange.fr) ou [abcd.bouhet@free.fr](mailto:abcd.bouhet@free.fr)

## LES JASPINOUX – Troupe de Théâtre Amateur - BOUHET Saison 2017/2018

La 28ème saison des JaspinoUX va bientôt démarrer. Nous aurons l'immense plaisir de vous présenter notre nouveau spectacle à la salle des fêtes de Bouhet les :

- Samedi 3 MARS 2018 – 20 h 30
- Dimanche 4 MARS 2018 – 14 h 30
- Samedi 10 MARS 2018 – 20 h 30
- Dimanche 11 MARS 2018 – 14 h 30

L'ensemble de la troupe remercie le public toujours de vous revoir pour cette nouvelle aventure 2017/2018



## Les prochaines manifestations de la commune

### Cérémonie du 11 novembre

Le défilé partira à 10 h 45 de la place de la Poste et se dirigera vers le cimetière où aura lieu la cérémonie commémorant l'armistice de la 1ère guerre mondiale. Un vin d'honneur sera ensuite servi dans la salle des fêtes.

### Repas des aînés des communes de Bouhet et Anais : Samedi 18 novembre

Il aura lieu à la salle des fêtes de Bouhet à partir de 12 h. Les personnes souhaitant qu'un « taxi » les prennent en charge, s'inscriront à la Mairie.

### Arrivée du père Noël : Mercredi 13 décembre

Le père Noël viendra à la rencontre des enfants de Bouhet. Un spectacle et un goûter leur seront proposés à partir de 15 h. Si votre enfant ne reçoit pas d'invitation, n'hésitez pas à venir l'inscrire à la Mairie au plus tard le 8 décembre.



### Marché de Noël : Vendredi 15 décembre

Organisé par l'école, il aura lieu à la salle des fêtes de Bouhet de 17 h 30 à 19 h 30.